## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAULX

Nombre de conseillers		L'an deux mille vingt-trois, le 06 octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la
En exercice	15	commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.
Présents	09	
Votants	14	
Absents	06	
Exclus	0	
Date de convocation 28 septembre 2023 Date d'affichage 29 septembre 2023 DEL 20231006-039		Présents: Isabelle VENDRASCO, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Murielle NAGEL, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU.  Absents excusés: Chantal MARCHAND, Christophe BOCQUET, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD, Emmanuel SERRIER  Procurations: Chantal MARCHAND à Philippe BREVET, Christophe BOCQUET
OBJET : Subvention exceptionnelle USEP		à Philippe HELF, Damien MISSILLIER à Danielle DEPLANTE, Christophe DOUARD à Gil BENICHOU, Emmanuel SERRIER à Cédric VERNEY.  Murielle NAGEL a été nommée secrétaire de séance

Madame Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une demande exceptionnelle de subvention a été formulée par l'USEP, pour un montant de 299€.

En effet, ce montant est nécessaire à l'école primaire de Vaulx pour permettre d'assurer la continuité pédagogique de l'établissement.

Il est précisé que les crédits nécessaires sont disponibles au BP 2023

Le Conseil Municipal, DECIDE, à l'unanimité :

- DE VERSER une subvention exceptionnelle à l'USEP d'un montant de 299€
- D'INSCRIRE cette somme au compte 65748 du BP 2023

Le Secrétaire de séance,

Murielle NAGEL

Le Maire,

Isabelle VENDRASCO

Télétransmise à la Préfecture le : 7 6 Délibération rendue exécutoire : Mise en ligne sur le site internet le :